

MON PÈRE A UNE CIRRHOSE, ET IL RECOMMENCE À BOIRE.

Par Profil supprimé Postée le 21/12/2015 17:55

Bonjour,

Je suis âgée de 20 ans, et mon père en a 43 (bientôt 44). Depuis 2000, il est devenu dépendant de l'alcool. Tous les soirs, il buvait un verre ou deux. Il ne voyait pas la dépendance grandir, alors il ne s'arrêtait pas. Etant militaire de carrière, il est aujourd'hui en arrêt longue maladie suite à de graves problèmes de dos et a du subir une opération en 2013. Bien qu'il ait du coup fait une "pause" avec l'alcool, il a repris dès qu'il a pu. En juillet 2015, il s'est fait hospitaliser à cause de sa drôle de tête. En effet, il est devenu jaune, son ventre s'est gonflé, son appétit à plus que diminué, et il avait des problèmes pour uriner. Les urgences et les médecins ont été clairs, il s'agit d'une cirrhose (à ma connaissance il a deux nodules sur le foie, en quelques mois ils sont passés de 8mm à 25mm. Il a donc arrêté de boire jusqu'à ce week end (donc après six mois d'arrêt). Samedi soir, il a repris en cachette. N'ayant pas connaissance de ses analyses et ne voulant pas en attendre parler, il criait à qui veut l'entendre que de toute façon il allait mourir d'un cancer du foie qu'il boive ou non. Samedi soir j'ai de nouveau fondu en larme. La vie de famille qu'on avait enfin réussi à construire après 15ans de malheur vient de s'effondrer sans que je puisse faire quoi que ce soit. Je me suis sentie trahie, humiliée, et même incapable de ne pas l'avoir empêché de recommencer. S'il a bu, c'est qu'il y avait une raison, un mal-être dont il ne nous a pas fait part. J'aimerais savoir comment je dois réagir, comment ma mère et mon frère doivent réagir. Je sais très bien que les médecins n'auront qu'une courte influence sur lui et que dès qu'il pourra il recommencera.

Les centres de désintoxications sont à "bannir", il n'est pas réceptif et a déjà essayé. La communication passe très mal, il a du mal à dire ce qu'il ressent, ce dont il a besoin et exprime sa frustration à travers l'alcool.

Je ne sais pas comment réagir, j'ai beau lui hurler dessus ça ne change rien, j'ai beau lui dire des mots qui blessent, des mots gentils pour lui faire comprendre qu'il n'est pas seul, et même le soutenir et l'occuper quand je ne travaille pas (son arrêt maladie l'empêche d'avoir une activité professionnelle), rien ne fonctionne. Ce soir, il a de nouveau entamé le cubi de rosé, après six mois d'abstinence.

Rechuter fait certainement partie du processus de guérison, mais rechuter quand notre foie va mal est-il vraiment bon ?

Quelles sont les alternatives aux traitements lourds, ou aux psychologues qu'il refuserait de voir ? Doit-on le forcer à parler, à nous parler ? Doit-on retirer toute trace d'alcool à la maison, lui retirer son porte feuille et la voiture pour l'empêcher de retomber dans ce cercle vicieux ?

Je suis perdue une nouvelle fois, et j'espère avoir des réponses, ou du moins des indications sur le comportement que je dois avoir quand je le regarde dans les yeux et qu'il est saoul.

Merci de votre attention.

Mise en ligne le 23/12/2015

Bonjour,

Nous tenons tout d'abord à vous témoigner notre soutien face à une situation si difficile et forcément source d'impuissance. Malgré les problèmes de santé de votre père, et comme vous le repérez très bien, sa souffrance est telle qu'il n'arrive pas à arrêter totalement de boire.

Comme vous le savez, il n'est malheureusement pour vous pas possible de l'obliger à parler, que ce soit à un psychologue ou à toute autre personne de son entourage. Lui seul peut cheminer vers un mieux-être, avec votre soutien, que ce soit seul ou avec l'aide de professionnels spécialisés s'il se sentait prêt à un moment donné pour ce type de démarche. Personne ne peut l'empêcher de boire, ou faire que son rétablissement psychologique aille plus vite. "Retirer toute trace d'alcool à la maison, lui retirer son porte feuille et la voiture" peut éventuellement l'amener à moins boire, mais peut aussi et surtout avoir des conséquences négatives sur vos relations et sur son moral, et donc ne pas régler le problème initial qu'est son mal-être.

Sur ce dernier point, nous aimerions insister. Vous avez saisi que s'il a bu "il y avait une raison, un mal-être dont il ne vous a pas fait part". C'est peut être sur ce thème qu'il serait intéressant de tenter d'axer le dialogue. Vous ne pouvez peut être pas l'aider sur l'alcool proprement dit, mais sur l'écoute et la compréhension de ce mal-être profond.

Une telle situation est très lourde à vivre au quotidien pour l'entourage, personne ne pouvant trouver de solution, ce qui ne veut pas dire que vous ne pouvez pas l'aider. Le plus dur reste d'accepter de votre côté les limites de ce que vous pouvez lui apporter, et des professionnels spécialisés peuvent vous aider dans ce sens. Ne connaissant pas votre département, il nous est cependant impossible de vous proposer une orientation.

Si vous souhaitez en obtenir une, n'hésitez pas à nous recontacter. Cela peut aussi vous permettre d'avoir un échange plus approfondi qu'à travers cette section, ce qui au vu d'une situation si difficile serait certainement plus adapté. Vous pouvez le faire via le Chat (dans la colonne de droite de la page d'accueil de notre site internet), ou par téléphone tous les jours de 8h à 2h au 0800.23.13.13 (appel anonyme et gratuit depuis un poste fixe).

Avec tout notre soutien.
